

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 71 (1935)

**Heft:** 3

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

*Salut à notre nouveau journal. — VAUD : Déclaration d'impôts. — Comptes S. P. V. et rapports des vérificateurs de caisses. — Pour l'assemblée générale. — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : Convocation. — U. I. P. G. - DAMES : Convocation. — NEUCHATEL : Nos traitements : Le Locle, La Chaux-de-Fonds. JURA : S. P. J. : Aux membres du corps enseignant jurassien.*

*J. P. CHABLOZ : L'association d'idées et le développement de l'enfant. — CARNET DE L'INSTITUTEUR : Les représentations de l'arbre de Noël envisagées comme tests d'aptitudes. — A. ROSAT : Un souvenir du cours d'astronomie du professeur Charles Dufour. — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : LOUIS HAEMMERLI : Deux variations sur le « Cantique suisse ». — PRATIQUE : B. Géométrie. — H. JACCARD-DE KAENEL : Récitation : Les métiers de Jean. — LES LIVRES.*

## PARTIE CORPORATIVE

### SALUT A NOTRE NOUVEAU JOURNAL !

Ce n'est pas sans émotion qu'en qualité d'ancien membre du Bureau de la S. P. R., j'ai trouvé sur ma table, le samedi 5 janvier, notre journal *Educateur et Bulletin corporatif* réunis. En me remémorant les tracas et les soucis que la viabilité de nos organes avaient déjà causés au Comité précédent de la S. P. R., j'aime à penser que la solution actuellement à l'essai est heureuse.

Ma joie a été grande en lisant l'article de tête du président W. Baillod. Je le félicite pour ses fortes paroles et pour sa conception si juste du rôle élevé de la S. P. R. !

Notre journal, sous sa forme nouvelle, est un lien spirituel plus étendu et capable de renforcer les attaches corporatives et professionnelles du corps enseignant de toute la Romandie. Il nous apporte, par parts égales, de la documentation pédagogique pratique et des nouvelles corporatives qui auront un caractère d'actualité plus marqué. Le profane qui ouvrira désormais notre brochure n'aura plus l'impression d'exclusivité qui se dégageait d'un exemplaire isolé de l'ancien *Educateur* ou *Bulletin corporatif*.

Toutefois, en terminant, j'aimerais formuler un vœu de détail, mais qui a tout de même son importance. La couverture du nouveau journal est bien froide et par trop dépourvue d'éléments décoratifs. Je ne sais comment l'œil, s'étant habitué aux ravissantes gravures de notre distingué collègue Berger, trouve maintenant la page sèche et nue ? A mon humble avis, j'aimerais revoir l'ancien frontispice, tel qu'il figurait sur la couverture de l'*Educateur* jusqu'à fin 1933. Qui symbolisera mieux que ce brave Pestalozzi, portant et accueillant des bambins, l'esprit qui devra toujours animer la chronique pédagogique du journal rénové ? Je regrette aussi la disparition de la banderole avec les armoiries des cantons romands auxquelles, comme le souhaite si justement le président Baillod, nous pourrons ajouter l'écu fédéral qui marquera la naissance d'une association suisse des instituteurs.

Vevey, le 9 janvier 1935.

F. CHABLOZ.

**VAUD****DÉCLARATION D'IMPOTS**

Le Comité rappelle que les maîtres ont la possibilité de déduire du montant de leur déclaration sur le produit du travail la somme de 200 fr. pour dépenses professionnelles (disposition légale du Département des finances).

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

S. P. V. 1934	<i>Profits</i>	<i>Pertes</i>
	Fr. C.	Fr. C.
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1934 . . . . .	9 381.80	
Intérêt des capitaux . . . . .	885.95	
Cotisations actifs (1328) . . . . .	26 593.65	
Cotisations auxiliaires . . . . .	52.05	
<i>Educateur, Bulletin, Abonnements</i> . . . . .	44.—	
Comité, administration, loyer . . . . .		4 352.24
Assemblées S. P. V. et S. P. R. . . . .		861.85
Traitements fixes, assemblées, cotisations . . . . .		444.45
Assurance responsabilité civile . . . . .		1 507.50
<i>Bulletin</i> et cotisation à S. P. R. . . . .		8 022.—
Caisse de secours, versement statutaire . . . . .		7 800.—
Subside au Musée scolaire . . . . .		800.—
Subventions diverses, abonnements, palmes . . . . .		1 360.—
Balance, fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1935 . . . . .		11 808.86
	<u>36 957.45</u>	<u>36 957.45</u>

**CAISSE DE SECOURS**

Débiteurs . . . . .	Fr. 7 000.—
Caisse . . . . .	» 8 110.—
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1935 . . . . .	Fr. 15 110.—
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1934 . . . . .	» 11 931.10
Augmentation . . . . .	<u>Fr. 3 178.90</u>

**CAISSE PRÊTS**

Cédules au 1 <sup>er</sup> janvier 1935 . . . . .	Fr. 10 910.—
Cédules au 1 <sup>er</sup> janvier 1934 . . . . .	» 9 709.80
Augmentation . . . . .	<u>Fr. 1 200.20</u>

**CAISSE « RÉSERVE »**

Débiteurs . . . . .	Fr. 65 000.—
Caisse . . . . .	» 3 834.—
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1935 . . . . .	Fr. 68 834.—
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1934 . . . . .	» 65 681.05
Augmentation . . . . .	<u>Fr. 3 152.95</u>

**FONDS « ORPHELINS »**

Débiteurs . . . . .	Fr. 5 000.—
Caisse . . . . .	» 752.60
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1935 . . . . .	Fr. 5 752.60
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1934 . . . . .	» 5 474.70
Augmentation . . . . .	<u>Fr. 277.90</u>

**FONDS ÉLISABETH BLANC**

Débiteurs . . . . .	Fr. 1 000.—
Caisse . . . . .	» 181.15
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1935 . . . . .	Fr. 1 181.15
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 1934 . . . . .	» 1 135.15
Augmentation . . . . .	Fr. 46.—

**COMPTES 1934. — RÉCAPITULATION GÉNÉRALE****S. P. V. — CAISSE DE SECOURS ET FONDS SPÉCIAUX**

1. Société pédagogique vaudoise . . . . .	Fr. 11 808.86
2. Réserve . . . . .	» 68 834.—
3. Caisse de secours . . . . .	» 15 110.—
4. Caisse de prêts . . . . .	» 10 910.—
5. Fonds Orphelins . . . . .	» 5 752.60
6. Fonds Elisabeth Blanc . . . . .	» 1 181.15
Fortune générale au 1 <sup>er</sup> janvier 1935 . .	<u>Fr. 113 596.61</u>

*Le caissier : Alex. BERTHOUD.*

**RAPPORT****DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES DE LA S. P. V.**

La Commission de vérification des comptes S. P. V., composée de MM. Fontannaz, Allisson, et du soussigné, représentant les districts de Grandson, Lausanne et Cossonay, s'est réunie à Lausanne le 12 janvier.

Mise en possession de toutes les pièces comptables et des livres, elle a procédé à un examen complet des opérations et de leur justification.

L'exercice 1934 boucle par un excédent de recettes de 2427 fr. 06 et la fortune de la Société au 31 décembre s'élève à 11 808 fr. 86.

Nous avons constaté que les comptes sont justes, très bien établis et que les écritures concordent avec les pièces justificatives.

En conséquence, la Commission propose à l'assemblée générale d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge à M. Berthoud, caissier.

L'activité du Comité, en partie concrétisée par les 80 pages des 23 procès-verbaux clairement rédigés par Mlle Bally, est toujours très grande, aussi présentons-nous au nom de la S. P. V. à notre Comité, à M. Serey, président, et à chacun des membres en particulier, nos sincères remerciements et l'expression de toute notre reconnaissance.

L'Isle, le 14 janvier 1935.

*Le rapporteur : E. DUMARTHERAY.*

**RAPPORT****de la Commission de vérification des comptes de la Caisse de secours et invalidité et des fonds spéciaux de la S. P. V. Exercice 1934.**

Composée de Mme Chevalley, à Lucens, de M. Laeser, instituteur à Clarens, et du soussigné, la Commission de vérification s'est réunie le 12 janvier pour l'examen des différents comptes. Un pointage minutieux nous a permis de constater l'exactitude des écritures passées et la bonne tenue des livres.

Nous vous proposons :

1. D'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés.
2. De donner décharge au caissier et au Comité central de leur gestion avec remerciements pour leur grande activité et l'excellente administration de nos diverses caisses.
3. De donner décharge à la Commission de son mandat.

*Le rapporteur : A. RUMLEY.*

N. B. — La dite Commission ne voudrait pas se séparer de Mlle Bally et de M. Serex, dont le mandat est terminé, sans leur exprimer, au nom de tous, nos plus vifs remerciements pour leur grand travail et leur dévouement.

#### POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Qu'elle mérite son nom, qu'elle soit la réunion de tous les membres de la S. P. V. ! Il en est de fidèles, qu'année après année on retrouve ; il en est qui ne sont peut-être jamais venus... A ceux-ci, nous disons : Essayez ! De loin, on se figure parfois que les membres du Comité central n'ont que peu à faire ; le rapport présidentiel est un résumé de leurs activités essentielles ; venez l'entendre. Vous qui payez votre cotisation, venez discuter la proposition du Comité pour 1935. L'an dernier, l'assemblée générale avait chargé le Comité central de nommer une Commission dite des Cours complémentaires ; les travaux de cette Commission sont connus ; un résumé de ses décisions a paru dans le *Bulletin* du 5 mai ; mais elle n'a pas borné là son ouvrage : elle aura l'honneur de soumettre à votre acceptation ou à votre refus une résolution particulièrement importante.

Enfin, il s'agira de nommer deux membres du Comité central ; à ce sujet, nous adressons les recommandations suivantes : **Apporter la carte S. P. V. et ne laisser sur les bulletins d'élection que deux noms.**

Puis, récompense d'une attention soutenue, un spectacle charmant et gai, dû au talent de notre collègue *G. Molles* : la revue S. P. V. *Salut Petits Volumes !* dont ceux d'entre nous qui l'entendirent lors de la soirée de la section lausannoise vous vanteront les mérites. Faisons à l'auteur la politesse de l'écouter ; renvoyons, si besoin est, le départ au train suivant ; ça se fait en des occasions plus... frivoles !

Alex. CH.

#### GENÈVE

#### U. I. P. G. — MESSIEURS

#### CONVOCATION

**Assemblée générale administrative, le jeudi 24 janvier, à 14 h. 30, au Café de la Bourse, Fusterie 14.**

*Ordre du jour :*

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Propositions individuelles.
4. Rapport du président.
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes.
6. Fixation de la cotisation pour 1935.

7. Election du président, des deux vice-présidents, de huit membres du Comité.

8. Elections des délégués de l'Union à la S. P. R., à la Fédération des fonctionnaires, des employés, aux commissions de nomination, désignation des vérificateurs des comptes, etc.

Art. 6 des statuts : L'assemblée administrative ordinaire est *obligatoire pour les membres actifs ; une amende de deux francs est infligée aux membres qui n'ont pas présenté par écrit une excuse reconnue valable par le Comité.*

### U. I. P. G. — DAMES

#### CONVOCATION

**Séance administrative annuelle, mercredi 23 janvier, à 17 h. précises, Département de l'Instruction publique, salle II.**

*Ordre du jour :*

1. Lecture du procès-verbal de la séance du 22 février 1934.
2. Communications du Comité.
3. Proposition Passello : Vu les dépenses extraordinaires occasionnées à la section des Dames par la défense de la situation de ses membres, la section demande que la S. P. R. prenne cette année à sa charge la somme de 3 fr., cotisation supplémentaire due à la fusion du *Bulletin* et de l'*Educateur*. Discussion, votation.
4. Proposition Lavanchy : Les institutrices, femmes d'instituteurs, membres de l'U. I. P. G. sont dispensées de l'abonnement à l'*Educateur*. Discussion, votation.
5. Nos relations avec la Fédération. Discussion, votation.
6. Rapport de la présidente sur l'activité de l'Union en 1934.
7. Rapport de la trésorière et des vérificatrices des comptes.
8. Rapport sur les souscriptions pour l'Ouvroir.
9. Election du nouveau Comité.
10. Délégations.
11. Cotisation 1935.
12. Propositions individuelles.

Nous rappelons la formation du Comité sortant de charge et nous informons nos collègues que la présidente prendra note avec plaisir de toute proposition présentée en vue du renouvellement du Comité. *Délai 20 janvier.*

*Présidente :* Mme Miffon, Schaub 2.

*Vices-présidentes :* Mlle Perrenoud.

Mlle Nydeck (démissionnaire).

*Trésorière :* Mlle Lavanchy (décline une réélection).

*Secrétaire :* Mlle Lobsiger.

*Membres :* Mlle Gioldi.

Mlle Duperrex (décline une réélection).

Mlle Meyer.

Mlle Fontana.

Mme Unger-Schnepff.

Mme Laederach.

H. N. L.

**NEUCHATEL****NOS TRAITEMENTS**

Après les autorités de Neuchâtel, celles des deux grandes communes des Montagnes ont à leur tour statué sur la baisse des traitements de leurs fonctionnaires et membres du personnel enseignant. Notons brièvement les décisions prises.

**Le Locle.** — Les fonctionnaires communaux seront traités exactement comme les fonctionnaires cantonaux. La haute-paie supplémentaire en faveur du corps enseignant primaire subira également la réduction. Cette haute-paie qui est au maximum de 300 fr., s'acquiert par annuités de 30 fr. à partir du neuvième semestre de service dans la commune. Toutefois elle est diminuée de un dixième par heure donnée en moins de 30 heures. Nos collègues du Locle n'ont pas été ménagés. Après avoir dû jeter sur l'holocauste des économies la plupart de leurs rétributions accessoires, ils seront encore atteints jusqu'à la limite extrême de leurs ressources officielles.

Une révision de l'échelle des traitements communaux est à l'étude. Le Locle est fort éprouvé par le chômage. Le budget de 1935 qui a été adopté après des débats mouvementés boucle par un déficit d'environ 1 200 000 fr. environ.

Au cours de la discussion, M. *William Béguin*, directeur des Ecoles primaires, a relevé qu'il n'était plus possible de faire des compressions dans le domaine de l'Ecole primaire. Il a ajouté : « Les instituteurs sont ceux qui, parmi tous les titulaires de fonctions publiques, ont été le plus frappés. Par des suppressions de traitements complémentaires pour enseignements spéciaux et de cours de travaux manuels, les réductions subies sur les traitements globaux représentent le 15, 16, 21 et même 27 % suivant les cas. M. Béguin, ajoute le compte rendu officiel de la séance du Conseil général, est persuadé que les membres du corps enseignant continueront à travailler de bon cœur ; mais si, par de nouvelles concentrations de classes on augmentait les effectifs, l'enseignement deviendrait pénible avec l'application des méthodes actuelles, et le travail ne pourrait plus être poursuivi dans le même esprit ».

On ne saurait mieux dire, et il faut espérer que l'avertissement donné par M. le directeur Béguin sera entendu en haut lieu.

**La Chaux-de-Fonds.** — Le régime des réductions sera identique à celui de l'Etat. Pour le personnel de l'enseignement, la diminution s'applique aussi à la part communale sur les traitements. Nos collègues chaux-de-fonniers bénéficient d'une haute-paie communale de 750 fr. au maximum. Elle est acquise en 13 ans dès la troisième année ; les douze premières annuités sont de 55 fr. et la troisième de 90 fr.

La révision de l'échelle des traitements pour les nouveaux fonctionnaires est aussi à l'étude dans cette commune. En attendant que ce soit chose faite, il sera procédé à une réduction de 10 % — taux admis par l'Etat — des traitements actuels pour les fonctionnaires qui seront nommés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1935 ou pour ceux qui seront l'objet d'une nomination dans une classe supérieure. Sur ce point-là, le branle ayant été donné par l'Etat, les communes vont emboîter le pas.

Mais les diminutions temporaires des traitements ne suffiront pas aux nécessités budgétaires. Les contribuables de La Chaux-de-Fonds seront frappés

de 10 centimes additionnels de crise sur leurs bordereaux d'impôt, ce qui fait une superposition de trois impôts de crise. En passant, il serait intéressant que chacun de nous établisse quelle fraction de son traitement sera engloutie par les réductions, impôts et taxes. Le taux est impressionnant.

Un groupe de communistes vient de lancer un référendum contre l'arrêté fixant les réductions de traitements ; il estime qu'elles sont insuffisantes. Etrange ! On parle aussi d'une demande référendaire contre les centimes additionnels qui partiraient d'un milieu non inféodé à la politique. Attendons les événements.

Le budget de La Chaux-de-Fonds boucle par un déficit de 2 163 000 fr. La dette de cette commune de 30 000 habitants environ s'élève à 40 millions de francs. L'endettement va continuer par suite des grosses charges pour porter secours aux chômeurs, si la Confédération, dont l'aide sera sollicitée, n'assume pas le paiement des dépenses occasionnées par le chômage.

En établissant son budget, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds s'est préoccupé une fois de plus des doubles emplois et des occupations accessoires, et il a pris des décisions plus restrictives que celles dont nous avons déjà parlé. En ce qui concerne l'enseignement, les postes comportant quelques heures seront mis au concours pour les attribuer à des maîtres sans emploi.

Comme pour nos collègues de Genève, l'année s'ouvre sur des horizons bien sombres, et nous pourrons nous souhaiter mutuellement bon courage.

J.-Ed. M.

## JURA

### S. P. J.

Le vorort de la Société pédagogique jurassienne passe de St-Imier à Moutier. Le nouveau Comité s'est constitué comme suit :

*Président* : M. Waldemar Wust, maître secondaire ; *vice-président* : M. Charles Ganguin, instituteur ; *caissier* : M. Charles Huguelet, instituteur ; *premier secrétaire* : M. Henri Germiquet, instituteur ; *deuxième secrétaire* : Mlle Hélène Chatelain institutrice, tous à Moutier.

En outre, M. Mertenat, maître secondaire à Delémont est remplacé comme correspondant au *Bulletin* par M. H. Sautebin, ancien directeur de l'Ecole normale, à Delémont.

## AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT JURASSIEN

Le nouveau Comité de la S. P. J. vous salue bien cordialement à l'aurore de 1935, en prenant possession de ses fonctions. Il vous adresse un pressant appel pour vous inviter à vous abonner aussi nombreux que possible à l'*Educateur*, l'organe de la Société pédagogique romande, qui est le vôtre, puisqu'en étant membres fidèles de la Société des Instituteurs bernois, que vous aimez, vous faites partie, par l'intermédiaire de la S. P. J., de la grande famille romande, également chère à vos cœurs. Vous savez que l'*Educateur* paraît sous de nouveaux auspices.

## RETOUR EN ARRIÈRE

Au début de cette année, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil en arrière sur ce qu'a été la vie scolaire dans le canton de Berne et spécialement dans le Jura.

On peut dire, d'abord, que malgré la crise économique qui pèse lourdement sur le canton et sur maintes communes jurassiennes, les écoles ont vécu d'une vie normale, sans changement quant à l'enseignement donné, ni quant aux subventions dont elles ont joui. En sera-t-il encore de même à l'avenir, si les budgets de l'Etat et des communes continuent à s'étioler ? Car les autorités responsables des finances du pays seront bien forcées de comprimer les dépenses, et ces compressions atteindront aussi les écoles. Déjà en 1934, un projet d'économie a surgi dans les hautes sphères cantonales concernant les traitements des institutrices. Le gouvernement a proposé un abaissement assez notable des prestations de nos collègues du sexe féminin. Une Commission spéciale du Grand Conseil, chargée d'examiner cette question, a néanmoins préavisé sur cet objet dans un sens négatif, au grand plaisir de nos maîtresses, qui avaient été désagréablement impressionnées, on le comprend, par les intentions du gouvernement. Mais ce dernier demeure sur ses positions, et la commission, sollicitée de revenir sur sa décision, opine à nouveau contre toute diminution de salaire. Voilà où en sont les choses pour le moment.

Espérons que les quelques lueurs qui percent à travers les lourds nuages du ciel économique dissiperont petit à petit les ténèbres angoissantes de l'heure ; que les ententes qui se dessinent entre les peuples ramèneront peu à peu la confiance nécessaire à une reprise des affaires, reprise dont bénéficieront (je parle à notre point de vue) les trois grandes sources de revenus du canton de Berne : l'hôtellerie de l'Oberland, l'horlogerie du Jura, l'agriculture du plateau bernois, si malades aujourd'hui, et que le retour d'une prospérité relative rendra au corps enseignant et à l'école toute leur sérénité pour accomplir leur mission éducative et sauvegarder le prestige des valeurs spirituelles compromises par les soucis matériels.

Il faut mentionner encore, à propos de l'enseignement primaire, les cours de perfectionnement qui, en dépit de la crise, continuent à se donner sous la présidence de M. Mamie, inspecteur. Ils ont eu pour objet, l'année dernière, l'hygiène générale scolaire. Présentés par des spécialistes et richement documentés, ils ont eu un grand succès auprès du corps enseignant, heureux de se tenir au courant des derniers progrès de cette science importante. Les sports et la gymnastique bénéficient aussi de cours toujours bien fréquentés. Et tout cela au profit de nos chers bambins : ils n'auront pas trop de santé et de cran pour supporter les épreuves et les luttes qui les attendent.

Un événement marquant, dans nos annales, a été la célébration du centenaire de l'Université de Berne. Celle-ci, créée à l'époque où la démocratie s'instaurait dans notre canton, a été un précieux soutien, sans en faire une question de parti, du beau principe d'égalité de tous les citoyens devant la science. Accessible à tous les jeunes gens, sans acceptation d'opinion, de caste ou de fortune, comme d'ailleurs toutes nos écoles officielles depuis le magnifique mouvement libérateur de 1830, elle a été à la hauteur de sa tâche durant le siècle écoulé et a contribué grandement, par les hommes qu'elle a formés et devenus des juristes, des magistrats, des législateurs, des professeurs, etc., à faire progresser nos institutions dans un régime de saine liberté. (Liberté tant honnie de nos jours par certains, pourquoi ? parce que l'homme n'a pas su en rester toujours digne. Est-ce à elle à déchoir ? Et n'est-ce pas plutôt à nous à nous hausser de nouveau jusqu'à elle ? Voilà la tâche qui nous incombe pour être les dignes successeurs des hommes de 1830). — H. S. *(A suivre.)*

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### L'ASSOCIATION D'IDÉES ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

L'évolution humaine se poursuit selon des cycles immuables. Chaque grande période de l'histoire de l'humanité est marquée d'une tendance particulière qui la caractérise. C'est ainsi que, par exemple, le moyen âge fut l'âge d'or des vastes synthèses, tandis que notre siècle est celui des analyses les plus profondes. L'époque médiévale fut celle des grands humanistes qui surent porter à un degré inconnu jusqu'alors le culte de l'esprit humain. Elle vit fleurir une phalange de chercheurs que tourmentait un impérieux besoin de savoir, d'érudits de grande envergure, d'alchimistes aux vastes conceptions, qui caractérisaient déjà des tendances encyclopédiques. La nôtre, au contraire est hostile aux esprits synthétiques et se complaît dans l'analyse, en règle générale, tout au moins.

Les recherches en surface ont fait place aux investigations en profondeur. Des spécialités surgissent partout et en tout ; mais cette spécialisation à outrance n'est pas allée sans rétrécir le champ visuel de l'individu ; on pourrait peut-être trouver là une des causes de ce nationalisme excessif qui fleurit aujourd'hui et qui va parfois jusqu'à opposer, commercialement tout au moins, dans la même ville, un quartier à un autre quartier...

Analyse-synthèse ; nationalisme-cosmopolitisme ; individualisme-collectivisme ; égocentrisme-universalisme : forces contraires en constante recherche d'équilibre.

En matière éducative, l'esprit d'analyse et celui de synthèse sont également nécessaires ; l'un fouillera la valeur des infiniment petits à l'aide desquels l'autre construira ou reconstruira l'infiniment grand. L'un est donc un moyen de contrôle ; l'autre, un facteur de création, un agent constructif. Il est curieux de constater chez l'enfant la présence de cette double tendance : analytique, l'enfant l'est en effet par son étonnante faculté d'observation ; il prouve d'autre part, que la synthèse lui est naturelle par ses constantes associations d'idées. Je n'en veux comme exemple que cette simple anecdote, qui, si elle n'est pas authentique, n'en est pas moins vraisemblable et illustre à merveille cette tendance de l'enfant à associer deux idées pour en former une troisième, unique processus valable pour passer du connu à l'inconnu.

« Un petit garçon se promène avec son père dans la campagne. Le sentier qu'ils suivent est bordé de champs de céréales qui s'étendent au loin. Le petit ne tarde pas à questionner son père : « Dis, papa, qu'est c'est ça ? » — « De l'orge » ! — La main dans celle de son père, le petit continue à trottiner le long du sentier. Les champs de céréales ont disparu. Ce sont maintenant de vastes plantations verdâtres, formant de larges lignes qui fuient vers l'horizon. Le petit s'est remis à questionner : « Dis, papa, qu'est c'est ça ? » — « Ce sont des betteraves avec lesquelles on fait du sucre ». Le petit garçon a avalé la réponse qui descend au fond de son être... Encore quelques mètres (juste le temps de réaliser la synthèse...) et le petit conclut d'une voix cependant légèrement interrogative : « Alors, papa, si on plantait des betteraves avec de l'orge, est-ce qu'il pousserait des « sucres d'orge » ?

Ainsi, l'enfant cherche tout naturellement à associer des idées, tout comme il assemble ses plots, édifiant les constructions les plus variées. Grouper des opérations disparates, des notions de toutes sortes est pour l'enfant bien équilibré un besoin naturel : il sent la nécessité de former un bloc de toutes ses connaissances, car il sait bien que l'isolement d'une notion la rend rapidement vaine, stérile, inutilisable.

L'enfant donc manifeste des dons de synthèse et d'analyse, dont le dosage variable constitue les différences de tempéraments. Il est regrettable de constater combien l'école ignore ou méprise ces dons naturels qu'elle se charge d'annuler rapidement, au lieu d'en tirer profit. La composition même des programmes scolaires prouve le manque de psychologie de leurs auteurs et la toute-puissance de la routine. L'enseignement est présenté à l'enfant sous une forme fragmentée. Les différentes branches qui constituent le programme d'une année scolaire sont séparées par des frontières très strictes que gardent jalousement des « spécialistes » souffrant d'une incurable myopie. La géographie et l'histoire, par exemple, sont farouchement tenues à distance, l'une de l'autre, et malheur à l'élève indépendant qui s'aviserait de tenter une interpénétration de ces deux branches. Et pourtant l'histoire et la géographie sont sœurs : l'une s'exprime dans le temps, l'autre dans l'espace ; l'une est l'étude des manifestations de la vie des sociétés, l'autre étudie le théâtre de ces manifestations, l'ambiance où évolue la vie. La littérature et l'histoire ont, elles aussi, de nombreux points communs, et je me souviens de certain jeune pasteur de Genève dont

la première profonde déception fut de constater que, précisément l'histoire et la littérature formaient un tout admirable, alors que l'école lui avait présenté ces deux branches entièrement dissociées.

L'école ne réalise pas les ressources dont elle se prive volontairement en refoulant cette merveilleuse tendance synthétique de l'enfant. Elle coupe à celui-ci les moyens de progresser et de passer en toute sécurité du connu à l'inconnu. La marche en avant est arrêtée, l'intelligence de l'enfant est comme estropiée, et celui-ci ne peut dès lors que se traîner avec peine, s'aidant de misérables bâquilles vermoulues, en l'occurrence les lieux communs, les pensées toutes faites et flétries depuis longtemps.

Et pourtant, il serait si simple d'éviter la continuation de ce dessèchement par des méthodes surannées ; il serait si facile de mettre un terme à la production de ces êtres ternes pour qui la vie est un poids et qui la rendent pesante aux autres ; il suffirait d'avoir le courage de constater certaines erreurs que ne saurait justifier la consécration des ans, de renoncer à un morcellement des disciplines qui ne rime à rien, de rechercher avant tout une certaine interpénétration des différentes branches enseignées, dont un enseignement synthétique façonnerait des esprits vigoureux et souples, capables de travailler d'une façon autonome, une fois l'impulsion initiale ressentie<sup>1</sup>.

Il faut reconnaître que des tentatives ont été faites dans ce sens, et les résultats obtenus par la méthode du Dr Decroly à Bruxelles, par celle de Mme Montessori à Rome, par celle aussi de Mme Artus à Genève, qui a si bien compris le rôle du dessin dans l'éducation, permettent les plus beaux espoirs. Seul le succès éclatant peut ébranler les masses inertes, les forces passives de la routine séculaire. Une phalange de pédagogues de grande envergure s'est consacrée aux recherches pédagogiques, s'aidant de toutes les données scientifiques et psychologiques actuelles. Les Ecoles nouvelles furent un premier résultat de ces recherches ; d'autres suivront, qui peu à peu convaincront les plus réfractaires.

La période scolaire qui fut pour tant d'êtres la cause de souffrances

<sup>1</sup> M. J. P. Chabloz ne m'en voudra pas de faire plusieurs réserves au sujet de son jugement sur l'école. Le programme n'est pas la méthode ; il n'est guère autre chose que la *boîte de plots* dont se sert l'éducateur pour aider un élève à édifier sa personnalité. L'interpénétration des disciplines est constante dans nos classes ; voilà plus de quarante ans que les maîtres étaient initiés à la méthode herbartienne qui préconise la *concentration*. Et voici quelque vingt ans que l'on s'inspire le plus largement possible de la méthode des *centres d'intérêt*. Non, l'école n'est pas figée, et s'il reste *beaucoup* à faire, il est équitable de reconnaître que *beaucoup* a déjà été fait. (Réd.)

et de révoltes douloureuses, parce qu'antinaturelle jusqu'ici, sera le temps le plus heureux dans la vie de l'homme, le jour où l'on aura compris que l'enseignement est apostolat, que le meilleur travail est celui fait dans la joie, et qu'enfin, la Nature est une force, mieux, un ensemble de forces que l'on ne contrarie pas impunément.

J.-P. CHABLOZ.

### CARNET DE L'INSTITUTEUR

#### **LES REPRÉSENTATIONS DE L'ARBRE DE NOËL ENVISAGÉES COMME TESTS D'APTITUDES<sup>1</sup>**

Le dessin libre ne saurait être promu au rang de maître de dessin, mais il peut fournir des indications très précieuses au pédagogue, et servir de révélateur de tendances particulières, difficiles à découvrir par d'autres moyens.

Ce sera naturellement le cas des « Arbres de Noël » dessinés par nos écoliers de tout âge lors de la rentrée en classe en janvier.

Révélateurs de dispositions plus ou moins marquées pour le dessin et l'emploi de la couleur, évidemment ; mais d'autres aussi, également importantes, que nous nous bornerons à esquisser ici très sommairement. Les représentations du sapin de Noël peuvent devenir des tests de valeur, une sorte de matériel graphologique dont les données seront pour le moins aussi sûres que celles fournies par un texte écrit, surtout avec l'écriture stéréotypée imposée généralement dans nos classes.

Tout d'abord, un indice certain du besoin, inné chez l'enfant, de simplicité et de clarté. C'est ce qui frappe en premier lieu dans les dessins de nos bambins. Ce n'est pas au-dessous de ces représentations de l'arbre de Noël qu'il est nécessaire d'inscrire le titre du sujet, comme pour le lion de cet artiste en herbe qui avait cru devoir écrire en grosses lettres posées : *ça, c'est un lion*. Au premier coup d'œil, on a la parfaite certitude que l'objet que le dessinateur a voulu représenter est bien un arbre de Noël allumé, et que cet arbre est un sapin.

Il est non moins évident que ce sapin n'a pas été dessiné d'après nature, mais d'après une conception simplificatrice qui résume le végétal en ses trois parties visibles essentielles : le tronc, les branches, les aiguilles.

Mais que de variantes déjà dans la représentation de ces éléments ! Le tronc, presque invisible dans le sapin de Noël, est ici vigoureusement dessiné du pied au faîte ; c'est un mât qui barre la page du haut en bas d'un large trait brun, et sans le moindre modelé ; une perche solide pour y attacher les branches lourdement chargées, rien de plus. Quant au socle, il est traité avec plus ou moins de discernement et de précision ; trépied, croix, simple rectangle devant figurer une caisse renversée dans le fond de laquelle passe la tige écorcée, etc. Aucun ne s'est contenté de poser simplement le vert candélabre à même la table. Un des trépieds, particulièrement bien étudié au point de vue de l'attache à l'arbre, révèle la vocation de mécanicien, ce que le garçonnet est devenu par la suite.

Le même interprétateur a disposé les branches avec une régularité absolue, comme une rampe en fer forgé, et c'est le seul qui ait dessiné le contour des petites flammes, qu'il a tenu à laisser blanches, alors que les camarades y ont

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 5 janvier.

mis à profusion du jaune ou du rouge, voire un cerne brun, sans doute pour représenter la fumée des bougies de paraffine !

Deux seuls sont parvenus à leur arbre de Noël l'impression de profondeur, mais sans nuire à la netteté des détails. Quant aux aiguilles du sapin et aux bougies de couleurs, autant de mains, autant de rendus différents, mais toujours vigoureusement exprimés. Cependant on peut déjà discerner les tempéraments délicats et affinés. De même, les passionnés d'harmonie, table comprise ; et les amateurs de pittoresque et de bariolages. Bref, essayez de ce test un peu fantaisiste, et cela durant plusieurs années, avec des moyens d'expression divers ; nul doute que vos bambins n'y trouvent à la fois plaisir et profit, comme à l'arbre de Noël.

### UN SOUVENIR DU COURS D'ASTRONOMIE DU PROFESSEUR CHARLES DUFOUR

En parlant du globe terrestre, le savant professeur faisait la digression intéressante suivante :

« On peut savoir approximativement la limite de visibilité, à la surface des eaux, en exprimant en *décimètres* la hauteur à laquelle on est placé, en y ajoutant le quart et en prenant la racine carrée du résultat. Cette racine donne la distance en *kilomètres*. »

Par exemple, si l'œil de l'observateur est à 80 décimètres au-dessus d'un lac ou de la mer, la limite de visibilité sera  $\sqrt{80 + 20}$  ou 10 kilomètres.

*Démonstration.* — Soient :  $h$  la hauteur à laquelle l'œil se trouve au-dessus du sol, supposé uni, ou de la mer ;  $D$  le diamètre de la terre, et  $x$  la distance à calculer.

Un théorème connu de géométrie donne :

$$x^2 = h(D + h)$$

Si  $h$  est très petit par rapport à  $D$ , on peut remplacer  $(D + h)$  par  $D$ , sans erreur appréciable dans la pratique, et écrire :

$$x^2 = h \times D$$

Le diamètre moyen de la terre mesure 12 732 396 mètres ; s'il mesurait 125 000 000 décimètres, l'égalité ci-dessus deviendrait

$$x^2 = h \times 125 000 000 \text{ ou}$$

$$x^2 = h(1 + \frac{1}{4}) 100 000 000 \text{ d'où, successivement :}$$

$$x = \sqrt{h(1 + \frac{1}{4}) 100 000 000} \text{ décimètres.}$$

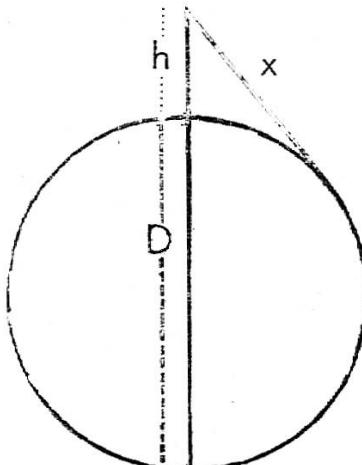
$$x = 10 000 \sqrt{h(1 + \frac{1}{4})} \text{ décimètres.}$$

$$x = \sqrt{h(1 + \frac{1}{4})} \text{ kilomètres.}$$

L'erreur absolue est  $12 732 396 - 12 500 000 = 232 396$ . L'erreur relative au résultat trouvé sera  $\frac{232 396}{12 500 000} = 0,01$  environ.

Dans l'exemple donné ci-dessus, et dans lequel il n'a pas été tenu compte de la réfraction, la distance serait ainsi trop faible de 100 mètres.

A. ROSAT.



## MÉTHODES ET PROCÉDÉS

DEUX VARIATIONS SUR LE « CANTIQUE SUISSE »<sup>1</sup>Variation I. *Pas trop lent*

Variation II. *Pas trop lent*

<sup>1</sup> Voir sous *Méthodes et procédés*, les articles publiés en 1934 sur l'*Enseignement du chant*.

PRATIQUEGÉOMÉTRIE

*Comment passer du prisme à la pyramide et démontrer — expérimentalement — que le volume de celle-ci est le tiers de celui-là, lorsqu'on n'a pas de prisme décomposable à sa disposition ?*

On pourrait répondre d'emblée : « Il faut en avoir un » ou « Il faut en fabriquer un ». Mais ce sont réponses à côté, parce que lorsqu'on n'en a pas à sa disposition, c'est qu'on n'a pas réussi à s'en procurer à temps, pour sa leçon — ou qu'on ne possède pas les outils ou l'habileté nécessaires à une telle fabrication. Alors, il ne reste plus qu'à procéder par affirmation, ce qui est un piètre moyen.

Voici une façon de faire qui réussit parfaitement, qui intéresse singulièrement les élèves et qui n'exige aucun matériel spécial. Il suffit d'avoir son couteau de poche, quelques morceaux de carton, — de vieux portefeuilles à dessin, par exemple, — sa règle, un compas et un peu de colle — ou même quelques agrafes.

Le prisme ayant déjà été étudié, dessiné, construit, il est très facile d'en faire de nouveaux, ayant une seule *base* — donc des boîtes. Pour varier l'exercice et le mettre à la portée de chacun, les moins habiles feront un prisme triangulaire ; d'autres, quadrangulaire ; d'autres, enfin, hexagonal. *Il est utile d'en avoir de plusieurs formes.* — L'on passe ensuite à la pyramide. Celle-ci ayant été déjà décrite, développée et construite, n'offrira pas plus de difficultés. Et l'on procédera, pour la répartition du travail, de même que pour le prisme. Les dimensions seront les mêmes, cela va sans dire, et l'on ne construira pas la base de la pyramide : elle sera ainsi une boîte.

La démonstration ne sera plus qu'un jeu. On prend du sable, et avec la pyramide comme récipient, on remplit le prisme — *de même base et même hauteur*. Ou inversément : ayant rempli de sable le prisme, on le vide au moyen de la pyramide correspondante.

Une telle démonstration ne s'oublie pas.

Remarquons en passant que l'on peut procéder de manière analogue pour passer du *cylindre* au *cône*. Dans ce cas, utiliser du carton très mince. Et, enfin, il est possible, mais ce doit être *très difficile* — et je ne m'y suis jamais risqué, le dessin m'ayant suffi — de passer de la pyramide à la sphère : construire des pyramides égales, petites et à base carrée, dont toutes auraient comme arête le rayon de la sphère et dont le sommet, par conséquent, serait au centre de la sphère. Quelqu'un a-t-il essayé ?

Puisque nous parlons géométrie, qu'on me permette de recommander les « cahiers » de M. le professeur Andina<sup>1</sup> : l'*Educateur* les a signalés, du reste, il y a quelques années. J'ignore s'il en existe une traduction française, mais tels quels, ce sont d'excellents guides. En les complétant par des pliages ou des constructions en mi-carton collées à même les feuilles, dans les marges, on constitue une sorte de cours de géométrie pratique, d'autant plus précieux aux élèves qu'ils en sont les auteurs.

B.

GLANURE

Une immense liberté est indispensable pour que les vérités qui sauveront le monde, s'il doit être sauvé, se développent comme elles le doivent.

LAMENNAIS.

<sup>1</sup> M. le professeur Casimiro Andina, *Scuola tecnico-letteraria*, Biasca (Tessin).

## RÉCITATION : LES MÉTIERS DE JEAN

## a) Jean pâtissier.

Jean voudrait être pâtissier,  
Pâtissier-crémier-glacier.  
C'est un bon métier qui rapporte :  
On a constamment toutes sortes  
De petits fours et de babas,  
De puits, d'éclairs au chocolat ;  
On fait des tourtes, qu'on décore  
De beaux festons multicolores :  
On est artiste sur bonbons.  
On a de l'ouvrage à foison,  
Le monde est plein de gourmandise.  
S'il reste de la marchandise,  
On peut soi-même être gourmand...  
Mais voici que le jour de l'an,  
Jean, abusant des bonnes choses,  
Voit pâlir son visage rose :  
Une affreuse indigestion  
L'enlève à sa profession ;  
Sitôt debout, il nous annonce  
Que sans regret il y renonce.

## b) Jean Robinson.

Jean veut être explorateur...  
Non, Robinson dans quelque île,  
Où le sol sera fertile,  
Dans un décor enchanteur.  
  
Il sera tranquille, heureux,  
Incommodé par personne :  
L'existence sera bonne  
Sans gêneur malencontreux.  
  
Seul, il saura se suffire :  
N'est-il pas adroit et fort ?  
Ravi de son nouveau sort,  
Il n'attend que le navire...  
  
Mais quel fâcheux accident !  
Jean, de gai devient tout triste :  
— Qu'on téléphone au dentiste,  
J'ai si mal à cette dent !

H. JACCARD DE KÆNEL.

## LES LIVRES

**Des Héros**, par Alice DESCŒUDRES. — Imprimerie des Coopératives Réunies, La Chaux-de-Fonds. Deuxième édition. Prix : fr. 1.50

Mlle Alice Descœudres, dont on connaît la belle œuvre éducative a publié ces dernières années, en deux séries : *Des Héros* et *Encore des Héros*. Elle présente, dans ces pages débordantes d'humanité et de bonté, quelques *vrais* héros. Des hommes et des femmes qui ont vécu pour un idéal de vie, qui ont fait du bien à leurs semblables. Des êtres qui peuvent être donnés en exemple aux enfants pour les encourager dans la voie de la vie utile et du dévouement.

Et voici que la première édition est épuisée ! Quel signe encourageant en cette époque de violence et de troubles !

Nous sommes heureux de présenter aux parents et aux éducateurs l'ouvrage contenant la réédition des *Héros*, augmentée de nouvelles illustrations et d'une biographie de Pestalozzi écrite par des enfants.

Voilà un beau et bon livre à remettre à nos garçons et à nos filles... aux adultes aussi ! Les uns et les autres ne pourront lire sans émotion ces pages qui montrent ce que des personnalités morales différentes de conceptions et de tendances, mais animées du même amour de l'humanité, du même respect de la vie humaine, de la même soif de servir ont réalisé pour leurs semblables.

Petits et grands trouveront dans cette lecture un réconfort, un encouragement et un exemple.

# LIBRAIRIE PAYOT

**Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle**

# Grands ouvrages Hachette

<b>Histoire de France</b> , par Malet, 1000 illustrations, 11 hors-texte en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ , rel. toile, un vol. . . . .	Fr. 30.45
<b>Nouvelle histoire universelle</b> , par Malet, 4 vol., 2000 illustrations, 32 planches en couleurs, 100 cartes, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ , relié toile, le vol. . . . .	» 27.30
<b>Histoire de la littérature française</b> , par Lanson, 2 vol., 480 illustrations, 20 hors-texte, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ , rel. toile, les 2 vol. . . . .	» 57.75
<b>Les merveilles de l'art</b> , par Hourticq, 595 illustrations, 28 planches en noir et en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ , rel. toile, un vol. . . . .	» 33.60
<b>Encyclopédie des Beaux-Arts</b> , par Hourticq, 2 vol., 130 planches et 2800 gravures, format $33 \times 25$ , rel. toile, les 2 vol. . . . .	» 57.75
<b>Les merveilles du monde</b> , 476 gravures en noir et en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ rel. toile, un vol. . . . .	» 25.20
<b>Les merveilles des races humaines</b> , 412 photographies, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ , rel. toile, un vol. . . . .	» 25.20
<b>Tout le corps humain</b> , par le Dr Bouquet, 4 vol., 1500 illustrations, 20 planches en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ , rel. toile, les 4 vol. . . . .	» 134.40
<b>Nouvelle géographie universelle</b> , par Granger, 2 vol., 850 illustrations et 160 cartes, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ , rel. toile, les 2 vol. . . . .	» 67.20
<b>Vivien Saint-Martin et Schrader</b> , Atlas universel de géographie, 80 cartes interchangeables dans un classeur avec système spécial d'assemblage et un index des noms contenus dans l'atlas, format $35 \times 45$ , un vol. . . . .	» 120.—

# PLUMES SOENNECKEN

pour l'enseignement de  
la nouvelle écriture  
dans les écoles suisses.



Demandez échantillons gratis !

**F. SOENNECKEN - BONN**

Nous organisons pour des Professeurs, Instituteurs et autres personnes s'y intéressant, une

## 2<sup>e</sup> croisière Hellas

du 5 au 18 avril

sous le patronage de la Hellas, Société des Amis de la Grèce, Section de la Suisse orientale avec le nouveau vapeur de luxe

### “Kralj Aleksandar I”

Excellente organisation. Direction scientifique. Prix fortement réduits. Prix du voyage depuis Venise, y compris **toutes** les excursions à **Split, Delphes, Corinthe, Athènes, Mycènes, Epidaure, Syra, Délos, Santorin, Olympie, Dubrovnik**, entrées dans les musées, pourboires, guides.

Cabines 2<sup>me</sup> classe à 4 couchettes Fr. 365.—

» 1<sup>re</sup> » 2 » » 415.— à 460.—

Programme et renseignements au **Secrétariat** (H. Huber, instituteur), à **Rüschlikon** (Zurich).

## Dictionnaire historique et biographique de la Suisse

(EDITION 1934)

à vendre moitié prix. Etat de neuf. J. Burdet, Moulins 83. YVERDON

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

DE LA

### SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎT LE SAMEDI

Rédacteur de l'*« Educateur »*:

**ALBERT ROCHAT**  
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET  
H. BAUMARD, GENTHOD  
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL  
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du *« Bulletin »*:

**CHARLES GREC**  
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE  
E. PAQUIN, PETIT-LANCY  
M<sup>me</sup> N. LOBSIGER PETIT-LANCY  
J.-E. MATHEY, NEUCHATEL  
H. SAUVEBIN, DELÉMONT

**ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :**

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE  
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600      TÉLÉPHONE : 33.633

**PRIX D'ABONNEMENT :**

Suisse ..... Fr. 9.—      Etranger ..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL      BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

